

Pierre-Alain Muet, député PS du Rhône.

“L'économie de marché fonctionne très bien quand l'Etat joue son rôle”

Economiste entré en politique, il a choisi de mettre son expertise au service d'un Parti socialiste en mal de réflexion collective.



“Quand Roosevelt est arrivé au pouvoir en 1933, il a lancé trois réformes. Il s'est attaqué au problème des inégalités, il a mis en place une régulation financière, il a introduit la protection sociale dans un pays qui n'en avait pas. Il faut avoir le même courage que celui de Roosevelt à son époque.”

Par Jean-Michel Lamy

A l'Assemblée nationale, ce sont les trois mousquetaires de la critique intelligente de la politique économique du gouvernement. Didier Migaud est le plus médiatique, il est président de la Commission des finances – de par la volonté d'ouverture de Nicolas Sarkozy. Les deux autres, Michel Sapin et Pierre-Alain Muet, jouent davantage le rôle d'inspirateurs et de pourvoyeurs d'argumentaires pour le président Migaud. “Je privilégierai toujours la rigueur

“Je privilégierai toujours la rigueur scientifique et la rigueur d'expression”

scientifique et la rigueur d'expression”, confie en aparté Pierre-Alain Muet. Une telle réserve ne prédispose pas à la joute oratoire en hémicycle, forcément simplificatrice. Mais le député de Lyon est ainsi : il veut être un arpenteur du terrain où va se fabriquer collectivement le programme du Parti socialiste. Du moins est-ce la mission qu'il s'est fixée, en référence à la période “dream team” de Jospin.

Quelles sont les analogies entre la crise de 1929 et celle que nous sommes en train de connaître ? Il y a une analogie très forte, puisque la crise actuelle est celle de la deuxième mondialisation, de la mondialisation libérale, qui a commencé dans les années Reagan et Thatcher et qui a consisté à libéraliser et à déréguler tous les marchés. D'une certaine façon, elle est un peu le parallèle de la crise de 29 qui a terminé la première mondialisation - commencée à la fin du XIX^e siècle. Le parallèle le plus marquant, c'est une explosion des inégalités qui se sont développées dans les années 90 et surtout 2000, comme elles s'étaient développées dans les années 20. Le troisième parallèle, c'est évidemment une dérive complète de la finance, dans les deux cas liée d'ailleurs à la dérive des inégalités. Les salaires les plus modestes, et le salaire médian, n'ont pratiquement pas augmenté aux Etats-Unis. Il a même baissé aux Etats-Unis. En Europe, il a également peu augmenté.

Le parallèle avec 1929

De ce fait, la croissance a été entretenue entièrement par l'endettement. On a cette crise à la fois de la dérive financière et de l'endettement. Si on poursuit le parallèle, on se dit qu'on est sorti finalement de la crise de 29 par des réformes structurelles fondamentales qui ont été faites dans la plupart des pays après la 2^e Guerre Mondiale, mais qui avaient été esquissées par Roose-

“La croissance a été entretenue entièrement par l'endettement. On a cette crise à la fois de la dérive financière et de l'endettement”

velt qui avait, une fois arrivé au pouvoir en 1933, lancé trois réformes. La première, c'était de s'attaquer au problème des inégalités puisqu'il a mis un impôt sur les très hauts revenus relativement important avec un taux marginal approchant 80 % alors qu'il était extrêmement faible, de l'ordre de 25 %. La deuxième réforme, c'était la régulation financière. La troisième, c'était le New Deal.

La régulation financière

Roosevelt a séparé les banques d'affaires des banques de dépôt en disant que les banques de dépôt ont une mission de service public : gérer les dépôts et faire des crédits aux particuliers, aux entreprises et aux ménages - leur rôle n'est pas de spéculer. Si les banques spéculent, ce sont des banques d'investissements : elles n'ont pas le droit de détenir des dépôts. Les banques qui spéculent, l'Etat n'a pas non plus à les sauver en cas de faillite financière. Par contre, l'Etat doit réguler fortement et, naturellement, empêcher qu'une banque de dépôt fasse faillite. C'était le Glass Steagall Act.

Est-ce adaptable aujourd'hui ? Je plaide pour qu'on revienne à une

“La régulation qu'est en train de mettre en place l'Europe est très modeste”

distinction de ce type, mais je plaide pour qu'au moins on fasse en sorte que les banques de dépôt exercent leur métier de banquier. La régulation qu'est en train de mettre en place l'Europe est très modeste puisqu'elle essaie de contraindre les banques à ne pas prendre des risques trop importants en mettant l'obligation de conserver une partie des crédits qu'elles accordent dans leur compte. Mais la fraction qui est discutée en ce moment, entre 5 et 10 % des crédits, c'est à mon avis bien insuffisant. Quand une banque prend des risques inconsiderés et fait faillite, comme elle est trop grosse pour faire faillite et qu'elle détient des dépôts, c'est le contribuable qui paie.

Je pense qu'à la création de la Banque centrale européenne, la BCE, on a un peu trop oublié le volet régulation, on a oublié qu'une banque centrale a deux missions. Elle a, certes, une mission de banquier central, prêteur en dernier ressort, mais elle a aussi une mission de contrôle, de régulateur des banques. C'était le cas de la Banque de France, je pense qu'il faut en Europe qu'on mette cette composante et puis qu'à l'échelle du monde on ait une vraie régulation financière, qu'on arrête avec les paradis fiscaux, qu'on limite les bonus.

La rémunération des dirigeants

En France, je suis partisan par exemple de faire en sorte que les stock-options ne servent qu'à des jeunes entreprises, à des PME, parce qu'on comprend très bien que le fait d'avoir une rémunération différée pour celui qui crée son entreprise, cela facilite la création et le développement. Il faut être très strict sur la rémunération des dirigeants. J'étais le rapporteur de la proposition de loi du PS, en avril, qui limitait les bonus et les stock-options et

“L'objectif, c'est de limiter les rémunérations des dirigeants des entreprises recapitalisées par l'Etat à 25 fois la rémunération la plus basse de l'entreprise”

proposait de limiter les rémunérations des entreprises soutenues par l'Etat. On est en train de reprendre la même proposition de loi à la rentrée. L'objectif, c'est de limiter les rémunérations des dirigeants des entreprises qui sont recapitalisées par l'Etat à 25 fois la rémunération la plus basse de l'entreprise. Pourquoi 25 ? Justement parce que pendant toutes les Trente Glorieuses, c'était à peu près le rapport qu'on observait dans les pays, alors qu'aujourd'hui c'est de 1 à 300, exactement comme c'était le cas dans les années 20. Il faut aujourd'hui qu'on remette en place une véritable régulation mondiale.

La taxe Tobin

Je suis favorable aussi à ce qu'on étudie une taxe Tobin, une taxe sur les transactions financières. La difficulté vient des paradis fis-

“Dès lors qu'on s'attaque aux paradis fiscaux, on peut mettre une taxe sur les transactions financières”

caux. Il faut qu'on mette fin à cette finance complètement illégale et incontrôlée en obligeant tous les pays à avoir des conventions,